



ZINGARO[®] EXTRA

FONGICIDE



LE FONGICIDE POLYVALENT PAR EXCELLENCE

- Partenaire systémique et translaminaire optimal pour lutter contre les principales maladies fongiques des grandes cultures
- Homologué sur de nombreuses cultures pour plus de souplesse d'utilisation

MODE D' ACTION :

ZINGARO[®] EXTRA est composé d'azoxystrobine, matière active appartenant à la famille des strobilurines (FRAC 11). Pénétrant au travers de la cuticule des feuilles il est diffusé localement autour du point de pénétration et transporté par le xylème. Il est également redistribué à la surface de la feuille à la faveur des pluies et rosées.

L'azoxystrobine agit sur les 3 phases du développement du champignon, la germination, la croissance mycélienne et la sporulation, en bloquant la respiration cellulaire en se fixant sur le cytochrome B du complexe mitochondriale III (face externe). Ce mode d'action lui confère une activité prioritairement préventive mais également curative. Elle possède un large spectre d'action, lui conférant une efficacité sur les Ascomycètes, Basidiomycètes, Deutéromycètes et Oomycètes.

N° AMM :

2220109

COMPOSITION :

250 g/L Azoxystrobine - SC

FAMILLE CHIMIQUE :

Strobilurines (FRAC 11)

MODE D'ACTION :

Inhibition de la respiration cellulaire

DRE :

6h

CLASSEMENT :

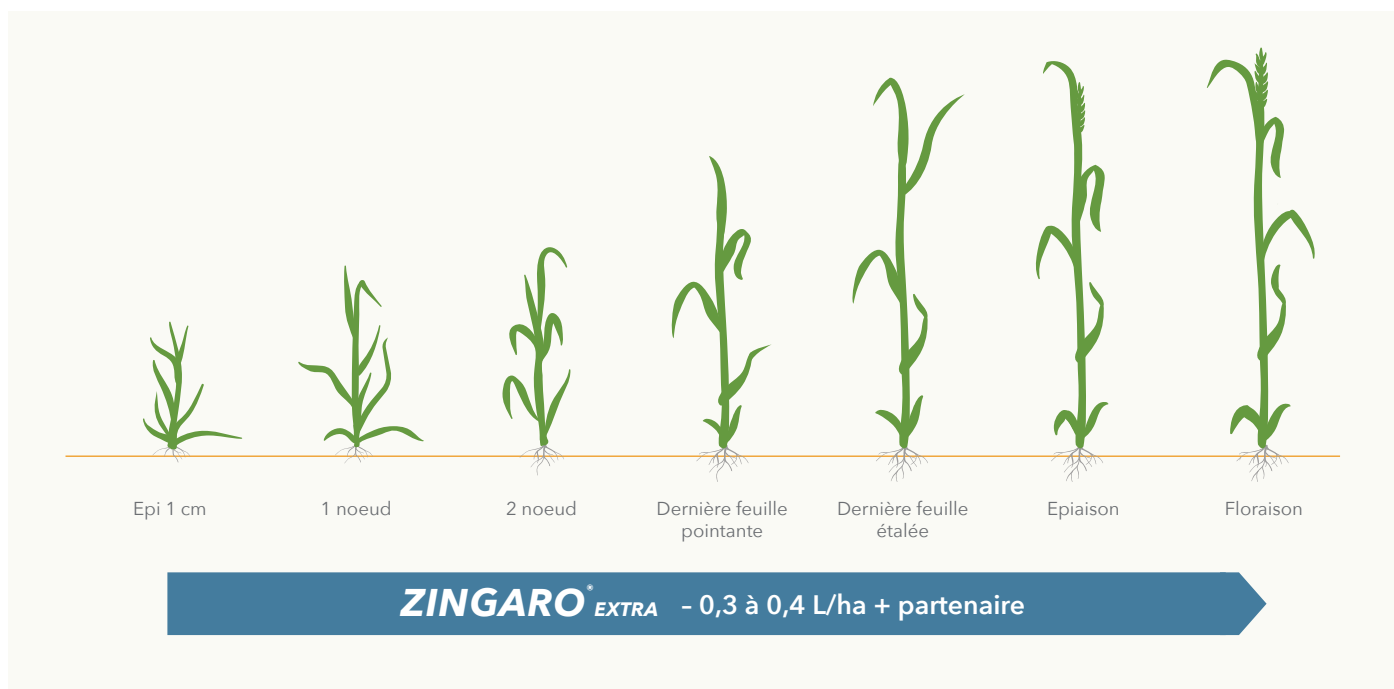
Attention, SGH09 - H400 - H410

HOMOLOGATIONS :

- Céréales
- Crucifères oleagineuses
- Graines protéagineuses
- Pomme de terre
- Maïs
- Légumineuses
- Riz
- Portes-graines

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT

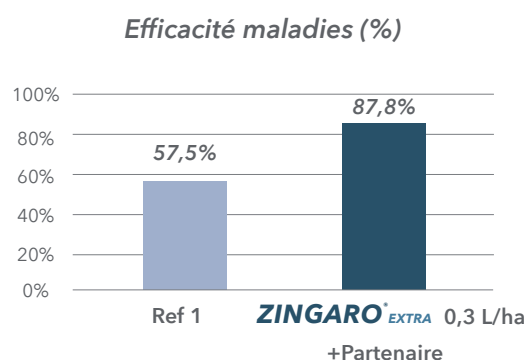
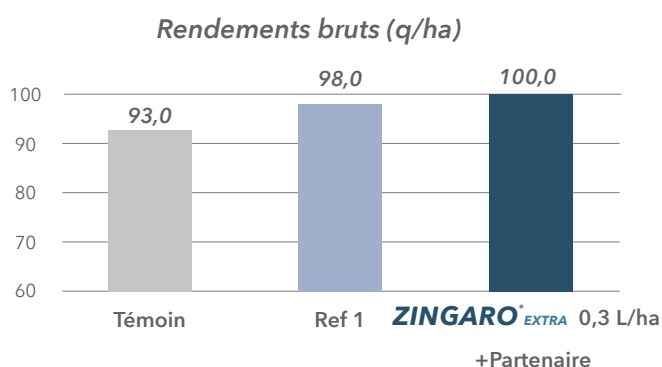
CÉRÉALES : RENFORT POUR LES ROUILLES PAR EXCELLENCE



PERFORMANCE DE ZINGARO[®] EXTRA APPLIQUÉ À BBCH 31-32 SUR BLÉS

Synthèse essais 2022

Nuisibilité moyenne T1 : -5 q/ha



COLZA : PARTENAIRE DE LA GESTION DU SCLÉROTONIA ET DE L'ALTERNARIA

POIS D'HIVER : OUTIL POLYVALENT DANS LA LUTTE CONTRE LES MALADIES DES POIS

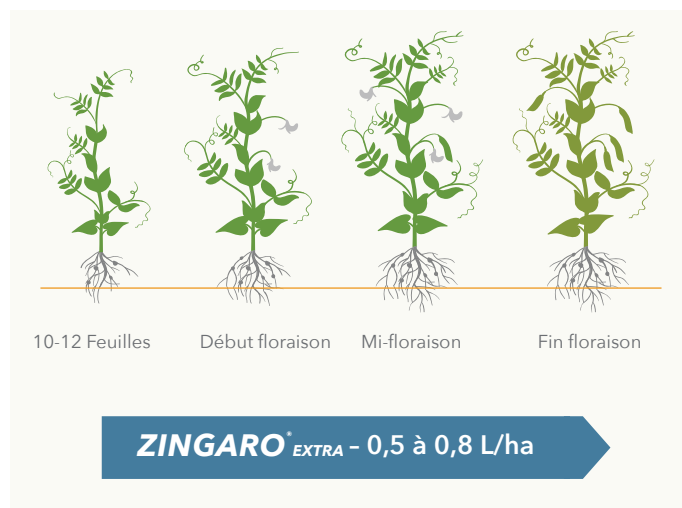
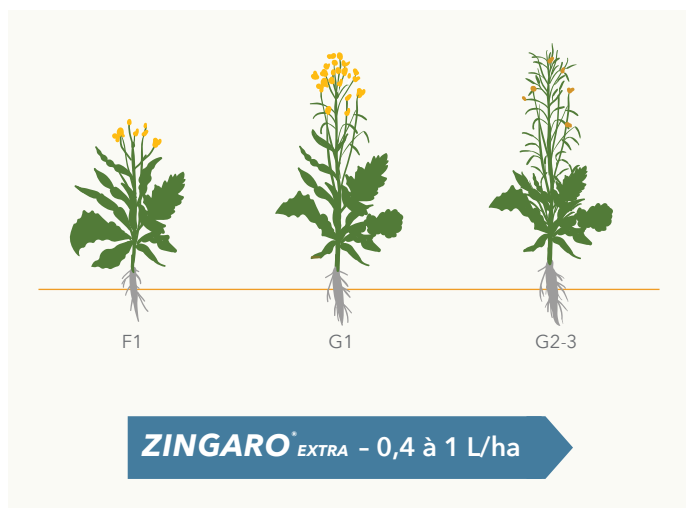


TABLEAU DES USAGES ET DONNÉES RÉGLEMENTAIRES

N° AMM :

2220109

Composition :

250 g/L Azoxystrobine

Formulation :

SC

Famille Chimique :

Strobilurines (FRAC 11)

DRE

6h

Classement:

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

ATTENTION - SGH09



Usage	Cultures	Cible	Dose (L/ha)	Nb app	Stades d'applications	DAR (j)	ZNT aqua (m)	DVP (m)
Crucifères oléagineuses*Trt des part. Aer.	Colza, moutarde, navette, cameline	Maladies fongiques de siliques	2	2	BBCH 30 à 69	42	5	5
		Sclérotiniose	2	2	BBCH 30 à 69	42	5	5
Graines protéagineuses	Pois protéagineux, Pois fourrager, Féverole, Lupin	Anthraxnose	0,8	2	BBCH 17 à 72	35	5	5
		Oïdium	1	2	BBCH 17 à 72	35	5	5
		Pourriture grise & Sclérotinioses	0,8	2	BBCH 17 à 72	35	5	5
		Rouilles	1	2	BBCH 17 à 72	35	5	5
Blé*Trt des part. Aer.	Blés, Triticale, Epeautre	Helminthosporiose	1	1	BBCH 30 à 69	F	5	
		Rouilles	1	1	BBCH 30 à 69	F	5	
Orge*Trt des part. Aer.	Orges	Rynchosporiose	1	1	BBCH 30 à 59	F	5	
		Helminthosporiose & Ramulariose	1	1	BBCH 30 à 59	F	5	
		Rouilles	1	1	BBCH 30 à 59	F	5	
Seigle*Trt des part. Aer.	Seigles	Rynchosporiose	1	1	BBCH 30 à 69	F	5	
		Rouilles	1	1	BBCH 30 à 69	F	5	
Maïs*Trt des part. Aer.	Maïs	Helminthosporiose	1	2	Max BBCH 61	F	5	5
Maïs*Trt du sol		Champignons autres que Pythiacés	1	1	BBCH 00	F	5	5
Pommes de terre*Trt du sol	Pommes de Terre	Champignons autres que Pythiacés	3	1	BBCH 00	F	5	
Riz*Trt des Part. Aer.	Riz	Maladies des feuilles, tiges et panicules	1	1	BBCH 73 à 81	-	5	-
Légumineuses potagères*Trt des part. Aer.	Fèves sèches, Haricots secs, Pois sec, Pois chiche et Lentilles sèches	Maladies des tâches brunes	0,8	2	BBCH 17 à 72	35	5	5
		Rouilles	1	2	BBCH 17 à 72	35	5	5
	Pois Chiche	Oïdium	1	2	BBCH 17 à 72	35	5	5
	Fèves sèches, haricot sec, pois sec et pois chiche	Pourriture grise & sclérotiniose	0,8	2	BBCH 17 à 72	35	5	5
	Lentilles sèches	Pourriture grise & sclérotiniose	1	2	BBCH 17 à 72	35	5	5
Haricot & Pois écosés frais*Trt des part. Aer.	Pois écosés frais	Maladies des tâches brunes	0,8	2	BBCH 51 à 69	14	5	5
		Oïdium	1	2	BBCH 51 à 69	14	5	5
		Pourriture grise & sclérotiniose	0,8	2	BBCH 51 à 69	14	5	5
		Rouilles	1	2	BBCH 51 à 69	14	5	5
PG-Betteraves Industrielles et Fourragères*Trt des Part. Aer.	PG-Betteraves industrielles et fourragères	Maladies des tâches foliaires	1	2	BBCH 16 à 49	-	20	20
		Mildiou	1	2	BBCH 16 à 49	-	20	20
PG-Graminées Fourragères et à gazon*Trt des Part. Aer.	PG-Graminées Fourragères et à gazon	Maladies des tâches foliaires	1	2	BBCH 30 à 69	-	5	5
		Rouilles	1	2	BBCH 30 à 69	-	5	5
PG-Légumineuses Fourragères*Trt des Part. Aer.	PG-Légumineuses Fourragères	Maladies des tâches foliaires	1	2	BBCH 17 à 72	-	5	5
		Rouilles	1	2	BBCH 17 à 72	-	5	5
PG-PPAMC Florales et Potagères*Trt des Part. Aer.	PG-PPAMC Florales et Potagères	Maladies des inflorescences	1	2	BBCH 16 à 49	-	20	20
		Maladies des tâches foliaires	1	2	BBCH 16 à 49	-	20	20
		Mildiou et rouille blanche	1	2	BBCH 16 à 49	-	20	20
		Oïdium	1	2	BBCH 16 à 49	-	20	20
		Rouilles	1	2	BBCH 16 à 49	-	20	20

SPe 1 : Pour protéger les eaux souterraines, suite à une utilisation sur pomme de terre, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de l'azoxystrobine plus d'une fois tous les deux ans.

SPe 2 : Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur sols artificiellement drainés pour les usages porte-graines « PPAMC, florales et potagères »

SPe 2 : Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit plus d'une fois par an sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45 % pour les usages sur porte-graines « légumineuses fourragères » d'hiver, « graines protéagineuses » d'hiver, porte-graines « graminées fourragères à gazon » et « crucifères oléagineuses » d'hiver.

SPe 2 : Pour protéger les eaux souterraines ne pas appliquer ce produit sur des sols contenant moins de 30 % d'argile pour l'usage sur riz.

SPe 2 : Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit plus d'une fois par an sur sols artificiellement drainés pour les usages sur porte-graine « légumineuses fourragères » de printemps, « graines protéagineuses » de printemps, « pois écosés frais » et « légumineuses potagères sèches ».

Ne pas utiliser les sous-produits des cultures PG traitées en alimentation humaine et animale

ZINGARO® EXTRA AMM n°2220109. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi, se référer à l'étiquette du produit ou www.phytodata.com. Détenteur de l'AMM : ALBAUGH TKI D.O.O. Grajski trg 21, SI-2327 Race, Slovénie.

Responsable de la mise en marché : ALBAUGH TKI D.O.O. Grajski trg 21, SI-2327 Race, Slovénie